



6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322

75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : www.unsadouanes.fr

Affaire suivie par : Sebastien RUCART

Portable : 06.82.11.34.81

Téléphone siège : 07.66.32.18.59

Mél : unsadouanes@gmail.com

PARIS, LE 12 OCTOBRE 2022

à l'attention de :

Mme BRAUN-LEMAIRE
Directrice Générale à la DGDDI
11 rue des Deux-Communes
93558 Montreuil Cedex

ordre : Courrier 008/2022

Objet : Difficulté pour rallier son lieu de travail en période de pénurie de carburants.

Référence(s) : -

Madame la Directrice,

le pays est actuellement plongé dans une situation de crise pour les déplacements en véhicule particulier (VP) à moteur thermique, en raison d'une pénurie aggravée de carburants chez les distributeurs.

Face à cela, la réaction des pouvoirs publics varie d'un département à un autre selon des décisions préfectorales. Ce manque d'homogénéité pose déjà problème en soi.

À présent, de nombreux agents nous font part de leur difficulté pour se rendre sur leur lieu de travail, dès lors qu'ils n'ont pas d'autre alternative que leur VP. L'implantation des services douaniers et la prise de fonction en horaires décalés créent nécessairement des difficultés pour une part importante des personnels.

Pour répondre aux sollicitations des agents, les services FRHL s'appuient sur les dispositions actuelles et proposent d'autoriser des demandes de télétravail exceptionnel dans SIRHIUS. Pour les agents n'exerçant pas de fonctions télétravaillables, les chefs de service sont invités à adapter la cote et à défaut, l'agent qui ne pourrait pas se déplacer devra régulariser sa situation par le dépôt d'un CA, RC ou autre journée de récupération.

Nous estimons que ces mesures ne sont efficaces qu'en partie, car elles ne permettent pas de répondre équitablement aux difficultés des personnels et risquent même d'apporter de la discorde selon les différents types de missions exercées. Nous rappelons que les agents affectés en mission de contrôle sont nécessairement plus exposés à chaque période de crise. Il est donc important de leur montrer un soutien réel.

Pour ce faire, l'UNSA Douanes vous demande d'intervenir auprès du ministre afin qu'il prenne des dispositions sur l'ensemble du territoire pour faire reconnaître les agents des douanes, porteurs d'une commission d'emploi, comme prioritaires à l'accès des stations service.

En outre, vous pouvez rappeler à l'ensemble des chefs de circonscription, que lorsqu'un agent rencontre des difficultés avérées de transport, la hiérarchie locale conserve la possibilité d'octroyer une autorisation d'absence (type AEA) à un agent qui n'a pas pu venir travailler, dès lors qu'il ne peut pas exercer en télétravail.

Enfin, toutes les mesures alternatives raisonnables qui peuvent être déployées localement sont également à rappeler aux personnels exposés aux difficultés de déplacement.

Cet engagement fort, pour soutenir l'action quotidienne des agents des douanes, sera un gage de soutien incontestable venant de la direction générale.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice générale, en l'assurance de ma considération distinguée.

Sebastien RUCART
Secrétaire général UNSA DOUANES